



Service de l'urbanisme

Construction										
Bâtiment principal résidentiel	Bâtiment principal commercial	Bâtiment principal industriel	Bâtiment principal mixte	Bâtiment principal agricole	Bâtiment principal pour un usage autre que résidentiel et non mentionné au présent tableau	Bâtiment secondaire ou accessoire avec fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire sans fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire sans fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment accessoire agricole	
250 \$ de base plus 100 \$ par logement additionnel	500 \$ de base plus 1 \$ par mètre carré de superficie de plancher du bâtiment incluant le sous-sol	500 \$ de base plus 1 \$ par mètre carré de superficie de plancher du bâtiment incluant le sous-sol	500 \$ de base plus 1 \$ par mètre carré de superficie de plancher utilisé à des fins autres que résidentielles et incluant le sous-sol plus 100 \$ par logement	150 \$	500 \$ de base plus 1 \$ par mètre carré de superficie de plancher du bâtiment incluant le sous-sol		50 \$	30 \$	50 \$	
Transformation, réparation ou rénovation										
Bâtiment principal résidentiel	Bâtiment principal pour un usage autre qu'agricole ou résidentiel dont le coût des travaux est de moins de 100 000 \$		Bâtiment principal pour un usage autre qu'agricole ou résidentiel dont le coût des travaux excède 100 000 \$	Bâtiment principal agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire avec fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire sans fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire sans fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment accessoire agricole		
50 \$	200 \$	300 \$ de base plus 1 \$ par tranche de 1 000 \$ du coût des travaux		75 \$	25 \$		25 \$	25 \$	25 \$	
Agrandissement										
Bâtiment principal résidentiel	Bâtiment principal pour un usage autre qu'agricole ou agricole dont le coût des travaux est de moins de 100 000 \$		Bâtiment principal pour un usage autre qu'agricole ou agricole dont le coût des travaux excède 100 000 \$	Bâtiment principal agricole	Bâtiment secondaire ou accessoire	Bâtiment secondaire ou accessoire sans fondation pour un usage autre qu'agricole	Bâtiment accessoire agricole			
100 \$	200 \$	300 \$ de base plus 1 \$ par tranche de 1 000 \$ du coût des travaux		100 \$	25 \$		25 \$	25 \$	25 \$	
Enseigne					20 \$	Intervention				Coût du certificat
Déplacement d'un bâtiment principal					75 \$	Piscine creusée ou semi-creusée				30 \$
Déplacement d'un bâtiment accessoire					50 \$	Piscine hors terre ou démontable				20 \$
						Clôture, haie, muret				10 \$
						Abattage				/
						Installations d'épuration des eaux usées (construction, modification, remplacement)				50 \$
						Installation de prélèvement des eaux souterraines				50 \$
						Remblais/Déblais				50 \$
						Forage				50 \$
						Travaux de stabilisation des rives				50 \$
						Démolition d'un bâtiment principal				50 \$
						Démolition d'un bâtiment accessoire				30 \$